



**PUBLICATION DES ARTICLES DANS LA REVUE PLURITHÉMATIQUE ET ANNUELLE DE « CAHIERS DES SCIENCES SOCIALES »**

**CONSIGNES AUX CONTRIBUTEURS**

Times 12

New Roman

Option d'interligne : Interligne simple

35 000 signes espaces compris

Rappeler chaque fois le nom de l'auteur en référence (*ibid*, p. ; *op.cit.*)

Ne pas modifier les marges de votre document

Pas de paragraphes trop courts, ni trop longs

**Deux niveaux de titre :**

Pour les titres principaux :

I., II., III., IV., V., etc.

Pour les sous-titres :

1, 2, 3, 4, 5, 6, etc.

Citations toujours entre guillemets à la française (« ... ») à intégrer dans le texte lui – même (on ne saute pas de ligne).

Toute modification d'une citation (suppression, adjonction, remplacement de mots ou de lettres, etc.) par l'auteur du texte est signalée par des crochets droits [...].

Toutes les citations dans une langue autre que le français doivent être traduites dans le texte ou en notes.

Tous les mots d'une langue autre que le français sont mis en italiques (*sine qua non...*).

Les noms propres sont en lettres minuscules (et non en capitales). Les prénoms sont systématiquement développés dans le texte courant. Dans les notes, la mention de l'initiale suffit.

À titre exceptionnel, l'italique peut être utilisé pour des termes qui méritent un traitement typographique spécifique (les caractères gras et les soulignés ne sont pas acceptés).

Tous les tableaux figurant dans le texte sont titrés [en bas : Source : ODEROI (2010 : 45)] et numérotés (en haut : Tableau n°1). Il en va de même pour les graphes, les schémas, les photos, etc. Au cas où leur nombre est assez élevé, il faut les reporter dans l'Annexe.

Les notes en bas de pages sont numérotés en continu.

Les **références** ne sont pas citées en entier **dans le texte**. Sont seulement spécifiés, dans le corps du texte et entre parenthèses, le nom de l'auteur, la date de publication de l'ouvrage ou de l'article auquel on se réfère, et, le cas échéant, le numéro de la page citée. Exemple : (Eco, 1974 : 254). Elles sont regroupées en fin d'article et sont classées **par ordre alphabétique** sous le titre « **Bibliographie** ». Si l'on réfère à deux ou plusieurs publications d'un même auteur, il faut les distinguer chronologiquement, en utilisant des lettres minuscules.

Pour les références, suivre les exemples suivants :

**Ouvrage :**

Abélès M. (2008), *Anthropologie de la globalisation*, Paris, Payot.

**Article :**

Althabe G. (1984), L'ethnologie urbaine : ses tendances actuelles, *Terrain*, n° 3, pp. 3-4.

Berthoud G. (2010), Homo maussianus : totalité ou dissociation ?, *Revue du MAUSS*, n° 36, pp. 325-342.

**Chap. dans ouvrage collectif :**

Abbas Y. (2008), Environnements néo-nomades, système écologique ?, in Dervin F., Lyalikova A. (dir.), *Regards sur les mondes hypermobiles. Mythes et réalités*, Paris, L'Harmattan, pp. 19-36.

Bacqué M.-H., Lévy J.-P. (2009), Ségrégation, in Stébé J.-M., Marchal H. (dir.), *Traité sur la ville*, Paris, PUF, pp. 303-352.

**Direction d'ouvrage :**

Bedos-Rezak B.-M., Iogna-Prat D. (2005) (dir.), *L'individu au Moyen Âge. Individuation et individualisation avant la modernité*, Paris, Aubier.

Billard G., Chevalier J., Madoré F. (2005), *Ville fermée, ville surveillée. La sécurisation des espaces résidentiels en France et en Amérique du Nord*, Rennes, PUR.

**Revue électronique :**

Arundel, A., M. Kanerva, and C. Bordoy. 2008. Summary report for respondents: The ASTP survey for fiscal year 2007. Association of European Science and Technology Transfer Professionals. [http://www.astp.net/Survey%202008/Summary\\_2008\\_ASTP\\_report.pdf](http://www.astp.net/Survey%202008/Summary_2008_ASTP_report.pdf) (Consulté le 12 Mai 2009).

African Virtual University. <http://www.avu.org/> (Consulté le 15 Janvier 2009).

**Dictionnaire de spécialité :**

Panoff, M. et Perrin, M. (1973) *Dictionnaire de l'ethnologie*, Paris, Petite Bibliothèque Payot.

Par ailleurs, le comité de lecture se réserve le droit d'apporter des remarques aux articles des contributeurs. Et il appartient à ces derniers de s'y conformer.

Les articles seront soumis à l'appréciation de deux lecteurs.

Tous les articles doivent comporter après le titre en caractères minuscules mais mis en gras deux résumés dont l'un en français et l'autre en anglais suivis respectivement de six mots clés au maximum.